



République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DU PLAN DE LA COOPERATION

OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE



RAPPORT DE LA REGION DE DAKAR

Pour citer: CREG et DGPPE, 2020 " Rapport de la région de Dakar"



Table des matières

INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE REGIONAL	5
1.1 Une démographie galopante, une forte densité et une population jeune	5
1.2 Capital humain et pauvreté	6
1.2.1 Education : des résultats quantitatifs et qualitatifs en hausse	6
1.2.2 Santé : Dakar, première région en infrastructures sanitaires	7
1.2.3 Niveau de vie : une amélioration de l'indice de pauvreté	8
1.3 Dakar ou le règne du sous-emploi	8
1.4 Secteurs productifs et d'appui à la production	8
1.4.1 Une agriculture à dominante maraîchère	8
1.4.2 Élevage : Dakar, principal marché de produits d'origine animale	8
1.4.3 Pêche et aquaculture : une diversité de produits halieutiques	9
1.4.4 Tourisme : un secteur à promouvoir	9
1.4.5 Infrastructures et services financiers : une attractivité encore faible	10
1.4.6 Infrastructures et services de transport : un bon maillage du territoire régional	10
1.4.7 Eau et assainissement : d'importants progrès réalisés	10
1.4.8 Environnement et Eaux et Forêts : une réduction drastique du couvert végétal, conséquence d'une forte urbanisation	11
II. METHODOLOGIE	12
III. ANALYSE DES RESULTATS	14
3.1 Une couverture de la dépendance économique insuffisante	14
3.2 Une qualité du cadre de vie relativement bonne	16
3.3 Les dynamiques de pauvreté	17
3.4 Un développement humain étendu élevé	18
3.5 Réseaux et territoires : un niveau d'interactions et de structuration acceptable	19
3.6 Synthèse et exploitation du Dividende démographique	20
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22

INTRODUCTION

La prise de conscience de l'importance des dynamiques démographiques sur la croissance économique et le développement a conduit les Chefs d'États africains à adopter une feuille de route conformément à la résolution de la Conférence de l'Union africaine sur le dividende démographique. C'est à ce titre qu'un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) a été mis en place au Sénégal, dans le but d'assurer une veille informationnelle et une prise en compte des orientations et recommandations normatives en matière de production et de diffusion de données socio-économiques et démographiques. Ces données devraient faciliter la compréhension et le suivi des dimensions liées au dividende démographique et d'assurer une capture de ce dividende à travers des politiques sectorielles plus adéquates.

C'est ainsi que le présent rapport sur le Dividende Démographique (DD) de la région de Dakar permet d'informer et d'éclairer le choix des décideurs et porteurs de projets de développement (Gouvernement, Elus locaux et Parlementaires, Administration territoriale, Partenaires techniques et financiers, Société civile, etc.). Il permet de manière plus spécifique de présenter le contexte socio-économique de la région, à travers un diagnostic axé sur les points suivants : Démographie, Capital humain, Eau et assainissement, Secteurs socio-économiques économiques et Environnement.

Le cœur du document portera sur l'analyse des résultats du DDMI¹ qui est un indicateur synthétique permettant de faire ressortir le niveau d'exploitation ou de capture du DD. Il est composé des dimensions suivantes : Déficit du cycle de vie, Qualité du cadre de vie, Dynamiques de pauvreté, Développement humain étendu et Réseaux et territoires.

¹ Indice Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D ou DDMI)



I. CONTEXTE REGIONAL

1.1 Une démographie galopante, une forte densité et une population jeune

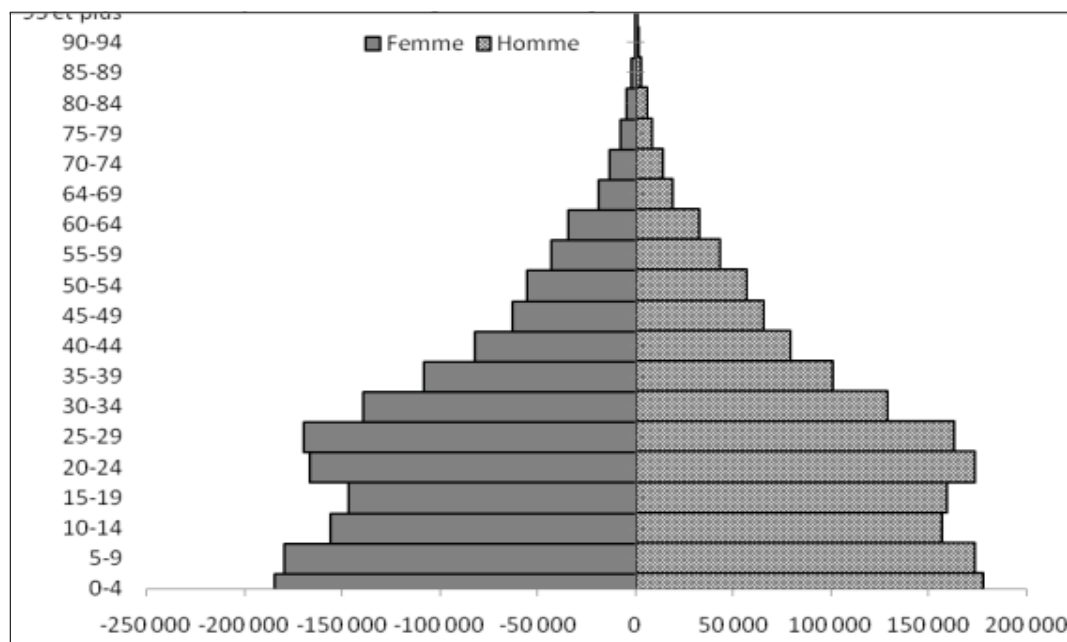
D'après les résultats du recensement de 2013, la population de la région de Dakar est de 3 137 196 habitants, soit 23,2 % de la population du Sénégal.

Elle est légèrement à prédominance masculine, avec 50,3% d'hommes.

Par ailleurs, c'est une population jeune. En effet, la pyramide des âges de la région de Dakar ressemble grossièrement à une case ayant un toit pointu : une largeur quasi identique de la base au milieu et approximativement à partir de ce milieu, on observe un rétrécissement progressif jusqu'au sommet. Cette configuration pyramidale est caractéristique des populations jeunes. La structure par âge confirme cette tendance, avec 44,5 % appartenant à la classe d'âge des moins de 20 ans. De plus, il importe de noter que la proportion des 15-35 ans communément appelés jeunes est de 39,7%. Mieux, si l'on considère les 0 - 35 ans, ils représentent 72,5 % de la population régionale.

Le caractère juvénile de la population de cette région s'explique certes par la fécondité mais aussi par le phénomène de l'exode rural². A contrario, la faible proportion des personnes âgées explique le rétrécissement progressif et le sommet pointu de la pyramide. En effet, les individus âgés de plus de 65 ans représentent 3,1 % de la population (3,3 % chez les femmes et 3 % chez les hommes). Il est également important de noter que certains hommes atteignant un âge avancé ont tendance à retourner vivre dans leurs régions d'origine ; ce qui contribue à réduire les effectifs de leurs classes d'âge.

Figure 1 : Pyramide des âges de la région de Dakar en 2011



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La région de Dakar concentre sur une superficie de 0,3% près du quart de la population du Sénégal ; ce qui se traduit par une forte densité de 5 705 habitants/Km². Toutefois, cette moyenne cache de grandes disparités entre les quatre (04) départements.

² Les jeunes venant des régions intérieures vers Dakar pour chercher du travail ou étudier.

Tableau 1 : Répartition de la population de la région de Dakar par département

Départements	Superficie (km ²)	Population (hbts)	Densité (hbts/km ²)
		2013	
Dakar	77	1 146 176	14 885
Guédiawaye	13	329 614	25 355
Pikine	87	1 171 039	13 460
Rufisque	372	490 713	1 319
TOTAL	550	3 137 543	5 705

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Guédiawaye avec une densité de 25 355 habitants/km² est de loin celui le plus peuplé de la région et celui de Rufisque représente l'autre extrême avec 1 319 habitants/ km².

1.2 Capital humain et pauvreté

1.2.1 Education : des résultats quantitatifs et qualitatifs en hausse

Le Sénégal a consacré des ressources considérables à l'éducation au cours des dernières années pour garantir une éducation de qualité pour tous ses enfants. En effet, l'analyse du secteur de l'éducation révèle que l'accent a été surtout mis sur le préscolaire et l'élémentaire ; ce qui s'est traduit par une nette amélioration de l'accès dans ces sous-secteurs. Les enfants qui finissent ce cycle préscolaire intègrent la première année de l'élémentaire (CI) à 6 ans au lieu de 7 ans. Il faut cependant noter que le préscolaire n'est pas obligatoire. Ce niveau de l'éducation est dominé par le privé où les frais de scolarisation très élevés découragent les parents. Le nombre d'enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région de Dakar en 2011 est de 47 355 enfants dont 24 395 filles soit 51,5 % des effectifs. Par rapport à 2010, il y a eu une hausse de 1 681 enfants en valeur absolue soit 3,6 % en valeur relative.

Dans l'enseignement primaire³ on enregistre encore un fort taux de redoublement.

Le nombre d'enfants fréquentant le primaire en 2011 s'élève à 372 705 élèves dont 188 230 de sexe féminin. Par rapport à 2010, on a enregistré une hausse de 4,1 % en valeur relative soit 14 569 enfants. Cette hausse est en partie imputable aux stratégies d'élargissement de l'accès à l'éducation menées par le gouvernement dans l'optique de réaliser la scolarisation universelle à terme. La proportion des filles dans le primaire est passée de 51 % en 2010 à 50,5 %, soit un repli de 0,5 %. Les effectifs des établissements publics représentent 60,1 % des élèves inscrits au primaire dans la région soit 223 904 enfants.

Concernant, l'enseignement moyen et secondaire, le nombre de CEM et de lycées a beaucoup augmenté et a permis de scolariser des effectifs plus importants ; néanmoins, des efforts restent à faire pour relever les taux de scolarisation. En 2010, 144 933 élèves dont 74 386 filles (51,32 %) sont inscrites dans l'enseignement moyen. Ces effectifs ont augmenté de 13 209 élèves soit une hausse de 9,1 % en 2011 pour s'établir à 158 142 dont 81 877 filles. Le rapport filles/garçons au niveau régional s'établit donc à 1,07 en 2011 contre 1,05 en 2010. La répartition par niveau montre que les effectifs diminuent quand on monte en niveau, sûrement à cause du redoublement et des abandons. En 2011, 31,7 % des élèves du moyen sont en classe de sixième, 24,5 % en cinquième, 21,9 % en quatrième et 21,8 % en troisième.

L'enseignement secondaire général reçoit les élèves pour trois (03) années d'études sanctionnées par le Baccalauréat.

³ La finalité de l'enseignement primaire, selon la lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation, est de doter chaque enfant d'un substrat moral, civique, intellectuel, et pratique solide pour servir de base à une vie accomplie.

En 2010, total des effectifs de l'enseignement secondaire général est de 51 567 élèves dont 48,5% de filles. Ce chiffre a connu une augmentation de 4 812 élèves en valeur absolue en 2011, soit une hausse de 9,30 %. Concernant la présence des filles, on enregistre contrairement aux années précédentes un rapport filles/garçons de 1,002 ; ce qui signifie une légère prédominance des filles. Cette évolution n'est pas surprenante dans la mesure où ces dernières années, ce rapport n'a cessé d'évoluer à la hausse, passant de 0,90 en 2006 à 0,94 en 2010, avec un pic de 0,97 en 2009.

L'enseignement professionnel et technique a connu des évolutions quantitatives, qualitatives et organisationnelles importantes et a beaucoup contribué à l'amélioration du taux de qualification des personnes qui accèdent au marché de travail.

La formation professionnelle et l'enseignement technique constituent aujourd'hui un enjeu dans l'acquisition de savoir-faire et de compétences. Les formations offertes sont très variées (communication, management, comptabilité, marketing, commerce, informatique, marketing, banques et assurances, électricité, bâtiment, électronique, mécanique, tôlerie et menuiserie, techniques des collectivités, etc.).

Avec 23 470 apprenants inscrits en 2011 dans la formation professionnelle et technique, la région de Dakar abrite 62,5% des effectifs au niveau national. Parmi ces derniers, 19 104 reçoivent une formation professionnelle et 4 366 suivent un enseignement technique. Comparés à l'année 2010, où ils étaient au nombre de 23 015 apprenants, les effectifs des structures d'enseignement technique et de formation professionnelle de la région de Dakar se sont accrus de 455 apprenants en valeur absolue, soit 2 % en valeur relative. Les garçons sont majoritaires dans les structures d'enseignement technique et de formation professionnelle de la région. En effet, le rapport filles/garçons est 0,90 et les filles représentent 47,5 % des apprenants. Au regard du statut des établissements, le secteur privé accueille la majorité des effectifs d'apprenants en 2011 (67 %). Quant à la fréquentation des apprenants dans les structures de formation technique et professionnelle publique de la région, elle est passée de 7 514 en 2010 à 7 755 en 2011, soit un accroissement de 3,20 %.

1.2.2 Santé : Dakar, première région en infrastructures sanitaires

Comparativement aux autres régions, Dakar est la région la mieux dotée en infrastructures sanitaires. Les performances des programmes visant la prévention comme la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose semblent avoir des résultats plus satisfaisants. En termes d'infrastructures, la région de Dakar compte 1 hôpital pour 220 646 personnes alors que la norme de l'OMS est de 1 hôpital pour 150 000 personnes. Une attention particulière doit être accordée à la construction de structures de santé si la région veut atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

La notification de cas de tuberculose en 2011, a enregistré 5 077 de tuberculose toutes formes confondues. Les nouveaux cas de tuberculose pulmonaire à frottis positifs sont au nombre de 3 279. Par rapport à 2010, on observe une baisse de 185. La tuberculose pulmonaire concerne 3 464 nouveaux cas en 2010. Parmi eux, 2 863 soit 82,7 % ont guéri, 3,1% ont terminé leurs traitements, 1,9 % sont décédés, 6,1 % ont abandonné leur traitement et 2,4% ont transféré. Selon les objectifs de détection du PNT (70% qui sont basés sur une incidence attendue de 150/100 000 habitants de TPM+ nouveaux cas), un taux de détection de 82,56% a été atteint.

Tableau 2 : répartition des personnes atteintes de tuberculose dans la région de Dakar en 2011

STRUCTURES		Nouveaux cas déclarés en 2010	Guéris	Traitements terminés	Décédés	Échecs	Abandons	Transférés	Total
Districts		3 298	2 785	92	57	53	203	67	3 257
Hôpitaux		166	78	17	10	0	9	15	129
Total	Nombre	3 464	2 863	109	67	53	212	82	3 386
	%	100,0%	82,7%	3,1%	1,9%	1,5%	6,1%	2,4%	97,7%

Source : SES 2011 SRSD / ANSD

1.2.3 Niveau de vie : une amélioration de l'indice de pauvreté

Si le niveau de pauvreté des ménages est de 46,7% en 2011 au niveau national, Dakar est relativement la région la moins pauvre avec 26,1% de ménages vulnérables.

Entre 2002 et 2011, l'incidence de la pauvreté a diminué de 12 points de pourcentage passant de 38,1% à 26,1%. Cette tendance baissière est la résultante des efforts déployés par l'État et les différents acteurs en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

1.3 Dakar ou le règne du sous-emploi

En ce qui concerne la situation de l'Emploi, la population active, âgée de 15 ans et plus, représente 24,7% selon l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal de 2015 (ENES-2015), soit 822 681 individus. Cette enquête révèle cependant que 62,1 % de cette population en âge et en état de travailler est frappée de sous-emploi, parce qu'ayant été au moins occupée une fois au cours des douze derniers mois. Et à cette période, le taux de chômage s'établit à 16,8 %.

1.4 Secteurs productifs et d'appui à la production

1.4.1 Une agriculture à dominante maraîchère

Dans la région de Dakar, l'activité agricole est particulièrement axée sur le maraîchage, compte tenu de l'existence de sols, de ressources hydriques souterraines et d'un microclimat favorable à la pratique de l'horticulture. C'est ainsi qu'en 2011, 8 700 hectares ont été emblavés contre 5 098 Ha en 2009, soit une hausse de 71% en valeur relative et 3 602 Ha en valeur absolue. Cette hausse des superficies emblavées a entraîné une augmentation importante de la production maraîchère.

La production du sous-secteur horticole a évolué de 750 000 tonnes en 2010 à 860 000 tonnes en 2011, soit une hausse de 14,6% en valeur relative. Le chiffre d'affaires correspondant a alors augmenté de 27,5 milliards, pour atteindre 215 milliards de francs CFA en 2011. La zone des Niayes est le principal lieu de production horticole de la région et du pays. En effet, elle a généré 41% de la production maraîchère nationale en 2011. Entre 2009 et 2011, les quantités produites de l'ensemble des spéculations ont plus que triplé : elles sont passées de 78 094 tonnes à 261 000 tonnes, soit un bond de 234%.

1.4.2 Élevage : Dakar, principal marché de produits d'origine animale

Située sur la façade atlantique, la région de Dakar ne semble pas avoir forcément une vocation pastorale, notamment au vu de son évolution socio-économique. En effet, la forte poussée démographique et le développement subséquent des programmes immobiliers ne jouent pas en faveur du développement de ce secteur. Néanmoins, la région dispose d'un cheptel important et reste surtout le principal centre de commercialisation et de consommation de produits d'origine animale.

Les dernières estimations donnent un effectif de 225 021 têtes, toutes espèces confondues. Les ovins et caprins sont prédominants avec un taux de 86,6%. Quant aux bovins, ils représentent 9,50%, les équins 2,90 %, les porcins et asins 1%.

En ce qui concerne la répartition spatiale, les statistiques indiquent que le département de Rufisque abrite 60 801 têtes, soit 27 % de ce cheptel. Cela découle du fait que la seule zone rurale de la région se situe dans ce département. Pikine et Guédiawaye cumulent 67 540 têtes, soit 30 %. Enfin, 16,3 % des effectifs, soit 36 751 têtes sont localisés dans le département de Dakar.

L'année 2011 est marquée par une absence d'épidémie du cheptel et aucun cas de foyer de maladie contagieuse n'a été signalé dans la région. Les services vétérinaires ont effectué 9 416 consultations pour des pathologies diverses et immunisé 73 024 animaux.

Concernant la couverture des besoins, les résultats enregistrés ont permis de satisfaire en partie la demande du marché, notamment lors de la Tabaski.

Les statistiques susmentionnées indiquent que le sous-secteur de l'élevage. Toutefois, une modernisation et une intensification de la production seraient un atout indéniable pour la région, notamment dans la perspective de l'exportation de produits animaux.

1.4.3 Pêche et aquaculture : une diversité de produits halieutiques

Les débarquements de produits halieutiques à Dakar sont destinés à la consommation locale, au mareyage, à la transformation artisanale et à la transformation industrielle.

En 2011, plus d'un tiers des mises à terres (36,90%) est destiné à la transformation industrielle, soit 16 187,3 tonnes. La consommation locale vient en seconde position avec 27,2 % des débarquements. Les mareyeurs qui assurent le lien entre la production (pêche) et la commercialisation ont géré 10 425,7 tonnes de poisson soit 23,7% du tonnage débarqué. La transformation artisanale se fait sur 12% des mises à terres, soit 5 271,3 tonnes.

En ce qui concerne la transformation artisanale, elle est un moyen de valorisation et une alternative importante et sécurisante en cas de surplus de production. En effet, elle permet de stabiliser le marché du poisson frais et constitue une alternative aux problèmes de conservation. Le sous-secteur de la transformation artisanale utilise une importante quantité de main d'œuvre, en particulier féminine. Elle permet de produire une gamme de produits diversifiée à partir du poisson transformé. Parmi les principales productions, on pourrait citer : le *kétiakh*, le salé-séché, le *guédj*, le *métorah*, le *yettouffa* et le *tambadiang*, etc. En 2011, 5 271,3 tonnes de poissons ont été réservées à la transformation artisanale. Le tonnage sec du poisson transformé en 2011 s'élève à 2 185,3 tonnes. La valeur commerciale estimée est de 1 173 836 667 FCFA. La plus grande part des poissons soit 63,8% est transformée en *kétiakh* par braisage. Le *guédj* obtenu par fermentation du poisson vient après avec 19,9 % soit 434,5 tonnes. Le *métorah* obtenu par fumage du poisson gras et le « *tambadiang* obtenu par salaison des espèces de petites tailles arrivent en troisième et quatrième position avec respectivement 149 et 145,2 tonnes. Le reste, qui représente 62,8 tonnes, est partagé entre le *yet-touffa* (mollusques gastéropodes fermentés et prêts à l'emploi), le salé-séché et les ailerons.

1.4.4 Tourisme : un secteur à promouvoir

Après une augmentation de 6,60 % en 2010, le nombre de visiteurs dénombrés à l'Aéroport LSS a diminué de 8,59 % en 2011. Cette baisse pourrait être due à une conjoncture difficile d'une manière générale à cause de la crise mondiale qui a touché la quasi-totalité des pays de l'Europe ; lieu de provenance de l'écrasante majorité des touristes. En outre, l'instabilité dans la zone sud du pays est aussi un facteur explicatif de la réduction des arrivées, sans compter le fait que la destination Sénégal n'est pas très promue à l'Etranger.

Par conséquent, il y a lieu d'assurer une meilleure promotion de la destination Sénégal et de trouver une solution au conflit casamançais dans la mesure où une frange de la population vit du tourisme et de ses activités connexes.

1.4.5 Infrastructures et services financiers : une attractivité encore faible

En 2011, dans la région de Dakar, plusieurs investissements ont été réalisés par les partenaires financiers, l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé, les ONG... en vue de favoriser le développement et d'inscrire la région dans une dynamique de croissance. Mieux, la région de Dakar a abrité la majorité des investissements réalisés au Sénégal en 2011. Ces derniers sont assez diversifiés et touchent tous les secteurs aussi bien ceux productifs que sociaux. Cependant, l'attractivité des investisseurs étrangers reste faible même si des efforts louables sont faits dans ce sens.

En effet, en 2011, au regard de cet indicateur, le Sénégal a occupé la 152^{ème} place mondiale sur 183 pays, soit un recul d'une place par rapport à 2010.

1.4.6 Infrastructures et services de transport : un bon maillage du territoire régional

La route est le principal mode de transport des personnes et des biens dans la région de Dakar.

On observe un bon maillage du territoire régional en infrastructures routières.

En ce qui concerne les moyens de transport, à côté d'un parc de transport privé et public de particuliers en plein boom, nous notons la présence d'opérateurs privés représentés par les minibus AFTU, les cars rapides et Ndiaga Ndiaye et les taxis d'une part et celle de l'Etat représenté par la Société Dakar Dem Dikk (DDD), d'autre part.

Dans la région de Dakar, beaucoup de progrès ont été réalisés avec le renouvellement du parc de bus et de minibus, les importants investissements dans les infrastructures routières et la volonté de faire du port autonome de Dakar un hub en matière de transport maritime. Cependant, malgré l'effort consenti pour améliorer les infrastructures et accroître la qualité des services de transport, la région de Dakar reste toujours confrontée à des problèmes de mobilité. En effet, les besoins demeurent encore énormes pour combler le déficit de l'offre engendré par une urbanisation galopante. Il s'avère donc nécessaire de renouveler le parc de bus et de taxis, en plus de redynamiser et moderniser l'exploitation du rail pour faciliter considérablement la baisse des prix de transport et améliorer la compétitivité de ce sous-secteur.

1.4.7 Eau et assainissement : d'importants progrès réalisés

Selon la Situation Economique et Sociale (SES) de 2013, l'accès à l'eau potable est moins problématique à Dakar par rapport au reste du pays. En effet, à cette date, on constate que 98 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette performance est le résultat de la réalisation de 140 000 nouveaux raccordements à des tarifs subventionnés par l'Etat pour les familles pauvres. A Dakar, le robinet constitue le principal mode d'approvisionnement en eau des ménages (96,9 %). Les statistiques montrent que 65% des ménages disposent d'un robinet dans leur logement. Il ressort aussi que 23,7 % des ménages de Dakar s'approvisionnent principalement à partir d'un robinet qui se trouve dans l'enceinte de la concession, tandis que 8,2 % s'approvisionne à partir d'une borne fontaine.

Pour ce qui est de l'assainissement, les activités de l'Office ont connu, au cours de l'année 2011, une évolution notable. En effet, le nombre de branchements aux réseaux d'égouts dans les villes assainies est passé de 73 708 en 2010 à 115 782 en 2011. Ce qui fait en valeur absolue 42 074 branchements supplémentaires, soit une augmentation de 57 %.

Quant à l'assainissement autonome, plus de 77 000 ouvrages d'assainissement individuels ont été réalisés dans le cadre du Programme d'assainissement des Quartiers Périurbains de Dakar (PAQPUD) et du GPOBA (*Global Partnership Outputs Based Aids*).

La réalisation de ces travaux a permis d'obtenir d'importants résultats en matière d'assainissement dans la région de Dakar. C'est ainsi que, de 2000 à 2011, 963 000 personnes ont pu accéder à un système d'assainissement adéquat; soit un taux d'accès d'environ 63,30 % en 2011, pour une cible fixée à 78 % à l'horizon 2015.

Le taux de traitement renvoie au rapport entre le volume d'eaux usées traitées dans les stations d'épuration

sur celui collecté par le réseau. Ce taux est passé de 19 % en 2004 à 34,5 % en 2011 et devra atteindre 61% pour un objectif fixé à l'horizon 2015. Le faible taux de traitement enregistré est dû à l'insuffisance des stations d'épuration surtout à Dakar. En effet, sur 25 millions de m3 d'eaux usées collectées par an, seuls 8,6 millions sont traités, soit un volume de 16,4 millions de m3 d'eaux usées rejetées directement en mer sans aucun traitement. Il importe de noter que le volume d'eaux usées à traiter va augmenter progressivement et son évolution est plus rapide que celle du nombre des centres de traitement.

1.4.8 Environnement et Eaux et Forêts : une réduction drastique du couvert végétal, conséquence d'une forte urbanisation

La région capitale du Sénégal a une végétation qui connaît de jour en jour des modifications, du fait l'action anthropique. On assiste à une réduction drastique du couvert végétal du fait que la région subit un boom immobilier sur l'espace restreint de son territoire, en plus des politiques d'extension du réseau routier qui ne sont pas sans effet sur l'environnement et l'écosystème. Par ailleurs, on observe un redéploiement progressif du secteur tertiaire du centre des villes vers les zones périphériques et l'avancée significative du front urbain anticipe l'urbanisation des zones rurales, amenuise les espaces réservés à l'agriculture et structure les enjeux liés aux réserves foncières.

Face à cette situation de dégradation de la nature à un rythme effréné, seuls quelques rares spécimens d'arbres et d'animaux subsistent.

La région a une pluviométrie courte, allant de juin à octobre, avec une moyenne annuelle de 500 millimètres (mm). Dakar dispose de quelques zones réservées protégées et points d'eau qui sont des refuges pour les animaux et participent à l'équilibre de son écosystème.

C'est l'extrême nord-ouest de la région en l'occurrence Guédiawaye qui subit plus de dégâts, il en est de même pour la zone des Niayes de Pikine qui était une zone maraîchère avec un sol riche et sa production approvisionnait la région en fruits et légumes. Malgré cette situation désastreuse, il existe néanmoins quelques formations végétales avec des périmètres de reboisement constituées de filaos, et des forêts constituées de quelques individualités.



II. METHODOLOGIE

Le dividende démographique (DD) défini comme la croissance économique résultant de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable. Au Sénégal, le référentiel actuel des politiques économique et social du pays, le Plan Sénégal Emergent (PSE), met en œuvre des politiques visant un développement socio-économique synonyme d'émergence. En effet, le PSE doit tirer profit de la tendance démographique positive, en réalisant un « dividende démographique » dont les effets se feraient sentir sur trois ou quatre décennies, à la condition cependant que le facteur « population » soit judicieusement intégré dans les politiques publiques.

Ainsi, pour un meilleur suivi des indicateurs et en vue d'accélérer le processus de capture de ce Dividende démographique (DD), le Sénégal a mis en place un Observatoire national du dividende démographique (ONDD).

Le rôle assigné à cet observatoire est d'exploiter des données démographiques, économiques et sociales et d'élaborer des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les trois axes du Plan Sénégal Emergent. Il importe de noter que ces cinq dimensions de l'ONDD sont également en parfaite adéquation avec les quatre (04) piliers du dividende démographique définis par l'Union Africaine.

La première dimension est le **Déficit du cycle de vie** qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **Qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **Dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre, qui aborde le **Développement humain** élargi (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain durable. Enfin, la cinquième dimension intitulée Réseaux et territoires analyse les interactions entre les entités spatiales et les flux migratoires, financiers et des biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un indicateur composite appelé **Indice synthétique de suivi du dividende démographique** ou encore *Demographic Dividend Monitoring Index* en anglais (DDMI). Cet indicateur donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique.

Chacune des dimensions du DDMI est élaborée à partir d'une méthodologie appropriée basée sur une théorie spécifique à la dimension.

La première dimension se base sur la méthode des Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnés. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du *Better Life Index* développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) sur les onze sont retenues pour l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant prises en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesurée et il est procédé au calcul de la moyenne des indicateurs élémentaires qui composent chacune d'elle avec la même pondération (ces derniers étant normalisés au

préalable). L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est donc une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

En ce qui concerne l'analyse des dynamiques de pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3, elle s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Enfin, les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de calcul de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement.

Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Il faut noter que le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont répartis en trois (03) catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi, lorsque l'indicateur présente une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays (ou de la région) est jugée insatisfaisante et celui-ci (ou celle-ci) n'exploite pas le Dividende Démographique (DD). Par contre, le pays ou la région exploite le DD lorsque cet indicateur a une valeur comprise entre 0,5 et 0,79. Mais les bénéfices engrangés dans ce cas sont encore faibles à moyens. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure ou égale à 0,8, le pays ou la région exploite le DD de façon optimale (CREFAT, 2018 ; Dramani, 2019).

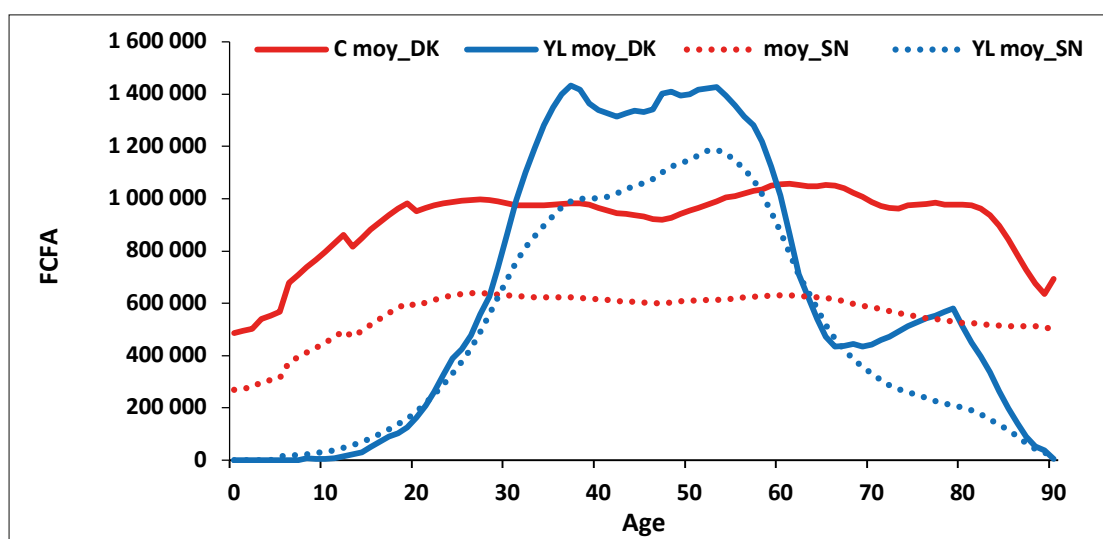
III. ANALYSE DES RESULTATS

Cette partie présente les résultats des cinq dimensions et l'indice synthétique du DDML.

3.1 Une couverture de la dépendance économique insuffisante

La dépendance économique est appréhendée à travers le concept de déficit du cycle de vie. Par définition, le déficit du cycle de vie (LCD) est la différence entre la consommation et le revenu du travail à chaque âge. Un individu est économiquement dépendant à un âge donné si sa consommation est supérieure à son revenu du travail à cet âge (LCD positif). En revanche, il est dans une situation de surplus lorsque son revenu du travail dépasse sa consommation. L'analyse du déficit du cycle peut se faire à travers le graphique ci-dessous qui superpose le revenu du travail par âge et la consommation par âge.

Figure 2 : Profils moyens de Consommation et de revenu du travail par âge

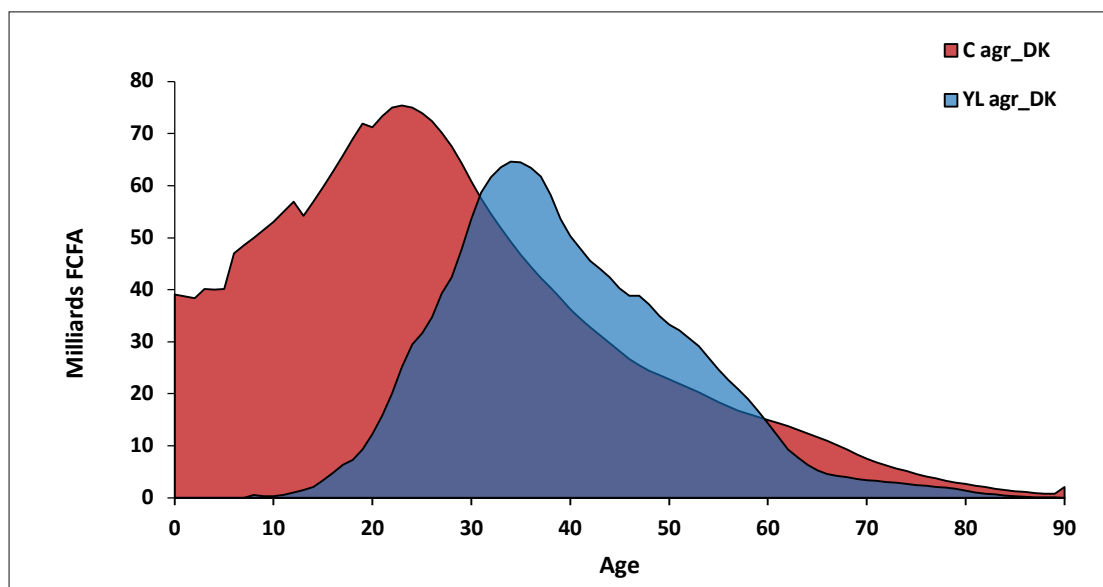


Source : CREG-2020

En ce qui concerne la consommation par âge, il ressort des résultats que la région de Dakar présente un niveau supérieur à la moyenne nationale pour tous les âges. Cela peut s'expliquer par le niveau élevé du pouvoir d'achat des populations. En effet, cette région présente un revenu du travail largement supérieur à celui du niveau moyen national à partir de 30 ans. Dans la région de Dakar, la consommation moyenne est supérieure au revenu du travail des habitants dans les tranches d'âge 0-30 ans et 60 ans et plus. Ces groupes d'individus consomment plus que qu'ils ne produisent et vivent dans une dépendance économique. Par contre, les individus dont l'âge est compris entre 31 et 59 ans produisent plus que ce qu'ils consomment : leur revenu du travail est en effet supérieur à leur consommation. Ainsi, l'analyse révèle que la consommation de la population économiquement dépendante (i.e. la tranche d'âges de 0 à 30 ans et celle de 60 ans et plus) est en partie assurée par la population active de 31 à 59 ans. Cette population active génère un surplus économique sur une durée de 29 ans en moyenne.

La dépendance à la jeunesse est assez élevée, car il faudra atteindre en moyenne l'âge de 31 ans pour commencer à générer un surplus. En effet, cette forte dépendance à la jeunesse peut être expliquée par le nombre important d'étudiants à Dakar et le taux élevé de sous-emploi alors que le coût de la vie à Dakar est supérieur à la moyenne nationale ce qui fait que les premiers petits revenus serviront à des prises en charge partielles des besoins en consommation. Il faut noter aussi que les jeunes arrivant à Dakar sont plus dans des métiers du secteur informel (commerce, lavage de véhicules, etc.) dont les revenus sont relativement bas. La fourchette d'âge 31-59 ans correspond en moyenne aux employés du secteur formel, ce qui fait que cette tranche d'âge génère un surplus. Leurs départs à la retraite à partir de 60 ans expliquent la dépendance à partir de ce seuil.

Figure 3 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail par âge



Source : CREG-2020

A l'échelle agrégée, on note une consommation importante des jeunes de 0 à 30 ans avec un pic de consommation constaté chez les personnes de 23 ans (voir graphique ci-dessus). Globalement, la région enregistre un niveau de consommation de 2912,8 milliards FCFA, alors le revenu de travail généré n'est que de 1718,6 milliards FCFA. En conséquence, la région de Dakar présente un déficit de 1194,2 milliards FCFA qui constitue une demande sociale non négligeable à prendre en charge. La forte présence des étudiants dans la capitale ainsi que le sous-emploi engendré en partie par l'exode des jeunes ruraux, constitue une limite dans l'amélioration des revenus pour une prise en charge complète des besoins de consommations. Par ailleurs, il faut noter que ce niveau de déficit est essentiellement lié aux jeunes. En effet, les consommations liées à l'alimentation, à la santé et à l'éducation sont beaucoup plus importantes au niveau de cette tranche d'âge 0 - 30 ans avec un niveau de consommation de 1428,2 milliards alors qu'elle n'est pas très productive avec un revenu de travail de 389,5 milliards et un déficit de 1428,2 milliards.

L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est une extension du déficit du cycle de vie (LCD). Il évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique. Il mesure la capacité d'un pays donné à satisfaire la demande sociale ou à combler le gap de consommation des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

La couverture de la dépendance économique à Dakar est de 21 %. Ce qui traduit qu'un peu moins du quart des besoins de consommations des individus en situation de déficit est satisfait.

Tableau 3 : Synthèse des indicateurs de cycle de vie économique (en milliards de FCFA)

Age	C	YL	LCD	ICDE
0-30 ans	1 817,8	389,6	1 428,2	
31-59 ans	908,3	1 226,7	- 318,5	
60 ans et +	186,8	102,3	84,4	
Total	2 912,8	1 718,6	1 194,2	21%
En % de l'agrégat national	42%	36%	56%	

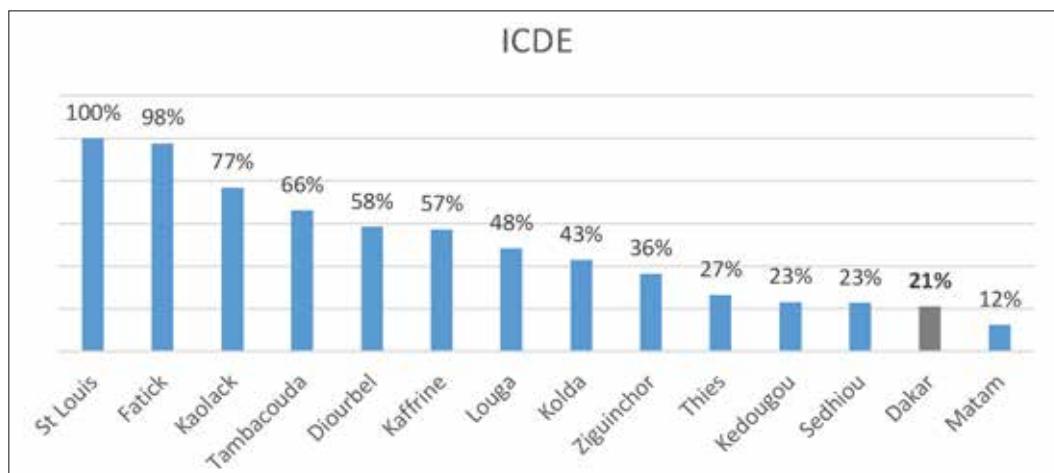
Source : CREG-2020

Ainsi, l'analyse de cette dimension de DDMI permet de suggérer trois recommandations importantes pour la région de Dakar. Il s'agit de :

- Développer d'avantage la formation professionnelle au niveau des universités ;
- Renforcer la formation technique et professionnelle.

Comparativement aux autres circonscriptions, la région de Dakar (21%) ne devance que celle de Matam (12,5 %) en termes de couverture de la dépendance économique.

Figure 4 : Indice de couverture de la dépendance économique par région

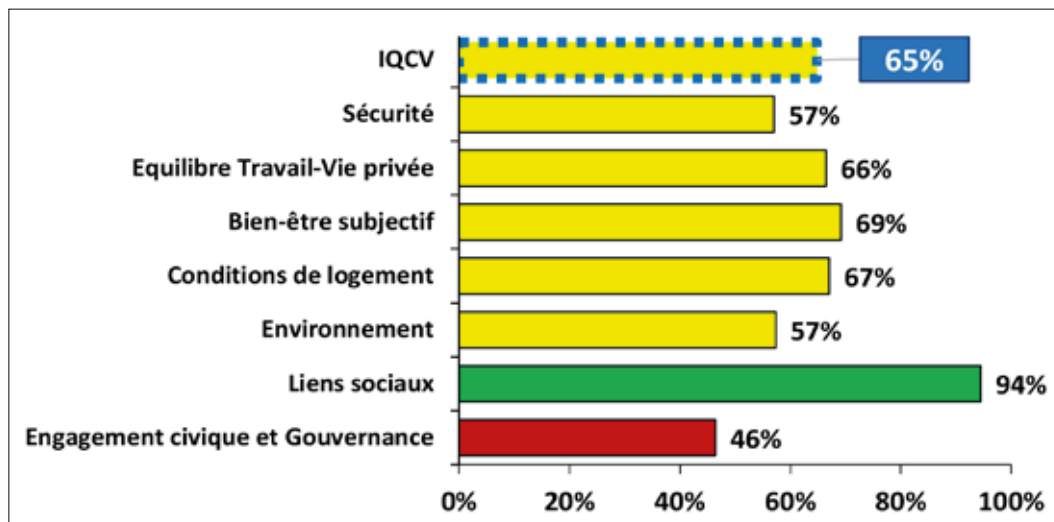


Source : CREG-2020

3.2 Une qualité du cadre de vie relativement bonne

La dimension Qualité du cadre de vie est appréciée à travers l'Indice de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) qui est un indice synthétique regroupant sept sous-dimensions (Sécurité, Equilibre Travail-Vie privée, Bien-être subjectif, Conditions de logement, Environnement, Liens sociaux, Engagement civique et gouvernance). Ces sous-dimensions permettent de capturer directement ou indirectement le bien-être individuel en mettant l'accent sur la perception de l'individu. Certaines permettent de jauger la qualité de vie (liens sociaux, environnement, sécurité, satisfaction à l'égard de la vie, engagement civique). Les conditions de logement et l'équilibre Travail-vie privée permettent d'évaluer les conditions matérielles.

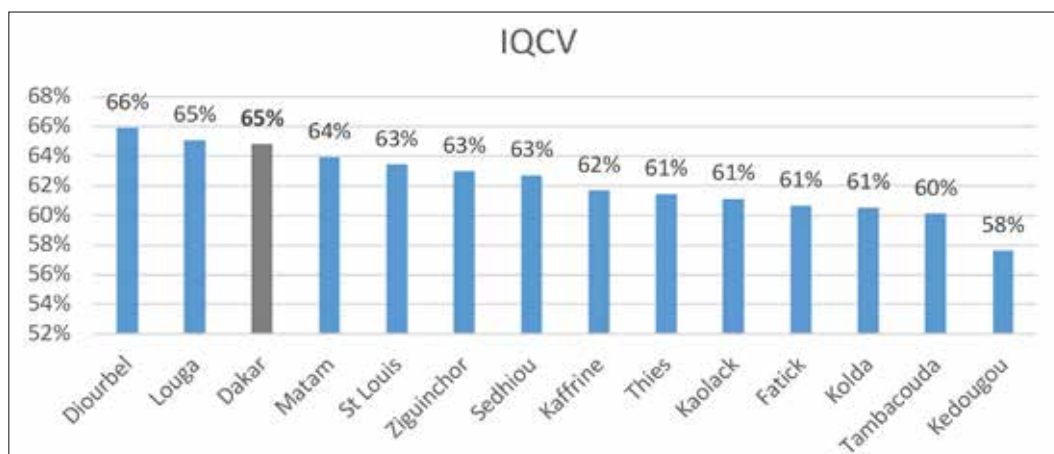
Figure 5 : Indice de la Qualité du cadre de Vie et dimensions



Source : CREG-2020

La qualité du cadre de vie est jugée moyenne dans la région avec un IQCV de 65%. Cet indice est surtout porté par les liens sociaux et le Bien être subjectif entre autres. En effet, ces deux sous-dimensions présentent des indices respectifs de 94% et 69% comme score. Cependant, la bonne qualité de vie est atténuée par l'engagement civique et la gouvernance avec un indice qui est au rouge affichant un score de 46 %. Ce qui montre une faible participation citoyenne.

Figure 6 : Indice de la qualité du cadre de vie par région



Source : CREG-2020

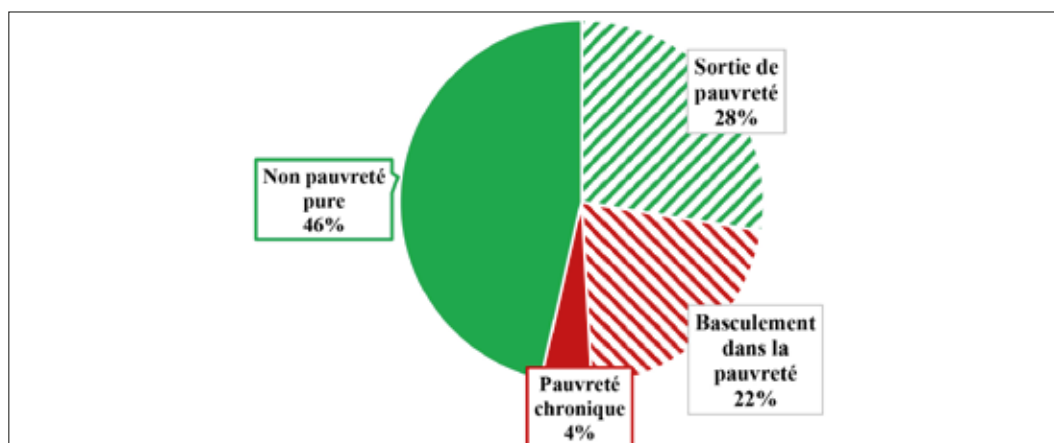
Par rapport aux autres régions, Dakar (65 %) a le troisième score le plus élevé. En effet, seules les régions de Diourbel (65,9 %) et Louga (65,1 %) présentent un cadre de vie meilleur.

3.3 Les dynamiques de pauvreté

L'indicateur numérique proposé pour faire la synthèse des dynamiques de pauvreté est l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) qui est défini comme une moyenne géométrique de l'indice de transition et l'indice de stabilité dans la non-pauvreté.

Avec un Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) de 71 %, la région de Dakar présente une dynamique de sortie de la pauvreté assez appréciable. En effet, sur 100 ménages suivis entre 2005 à 2011, un peu plus de 71 sont sortis de la pauvreté ou se sont stabilisés dans la non-pauvreté. L'ISSP de la région est surtout porté par l'indice de stabilité élevé soit 91%, supérieur à l'indice de transition qui est de 56 %. Il convient de noter que, 4 % des ménages sont demeurés pauvres entre 2005 et 2011 (pauvreté chronique). Sur la même période, 22 % des ménages ont basculé dans la pauvreté.

Figure 7 : Les dynamiques de pauvreté



Source : CREG-2020

Cependant, les efforts de l'Etat dans la création d'emplois ces dernières années ont permis à 28 % de la population de sortir de la pauvreté. Ainsi, la moitié de la population est dans une situation de fragilité entre sortie et basculement dans la pauvreté. 46 % des ménages sont restés non pauvres entre 2005 et 2011. Ces derniers ont un pouvoir d'achat élevé plus ou moins résilient qui permet d'aspirer à l'émergence économique.

Figure 8 : Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP)



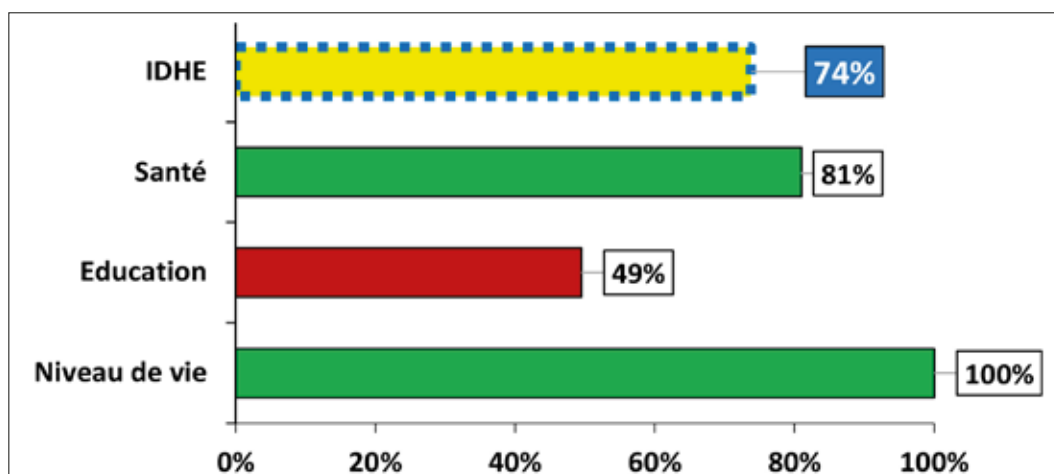
Source : CREG-2020

En termes de dynamique de pauvreté, la région de Dakar (71%) est devancée d'une courte tête par celle de Louga (72 %)

3.4 Un développement humain étendu élevé

L'Indice de Développement Humain Elargi (IDHE) mesure le niveau de développement humain d'une localité. Il prend en compte trois (03) dimensions essentielles que sont l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'indice de développement humain étendu élargi de la région de Dakar est de 74 % comme indiqué dans le graphique qui suit.

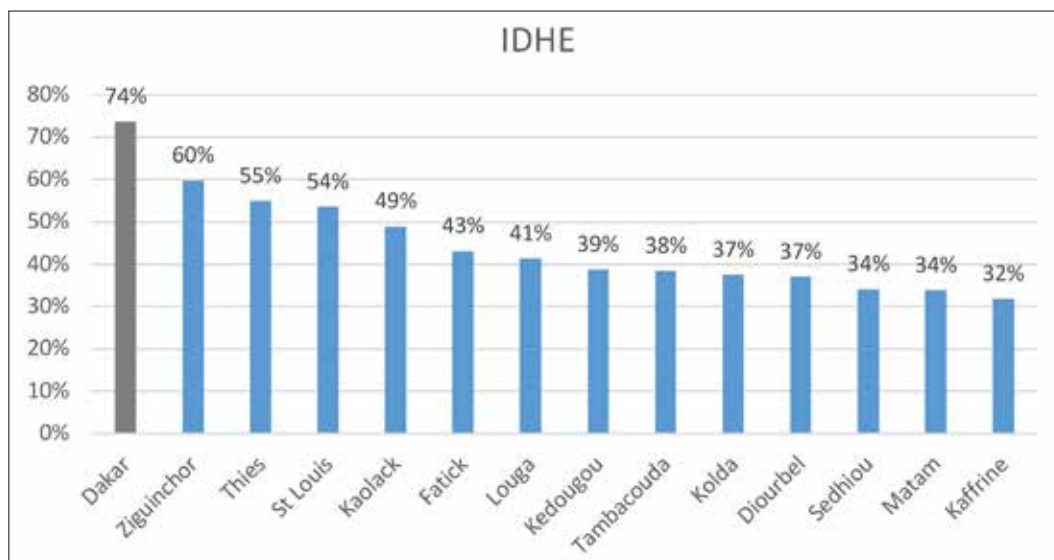
Figure 9 : développement humain étendu et sous dimensions



Source : CREG-2020

Le niveau de l'IDHE, assez satisfaisant pour la région de Dakar, est porté par les sous-dimensions Niveau de vie (100 %) et de Santé (81 %). A l'inverse, la sous-dimension relative à l'Education reste inférieure à 50 %.

Figure 10 : Indice du développement humain élargi par région



Source : CREG-2020

En termes de comparaison, la région de Dakar a un niveau de développement humain le plus élevé (74 %) et devance de 14 points de pourcentage la région de Ziguinchor (60 %) qui vient en deuxième position.

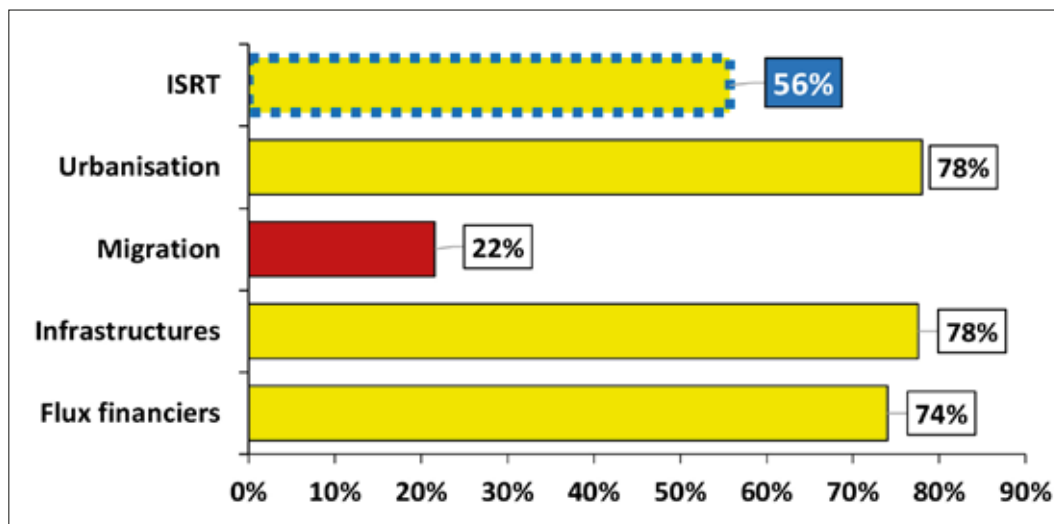
3.5 Réseaux et territoires : un niveau d'interactions et de structuration acceptable

La dimension « Réseaux et Territoires » étudie la polarisation des activités économiques ainsi que les interactions entre les différentes zones, la migration et la répartition des infrastructures. Elle permet d'identifier les forces et les acteurs impliqués dans la répartition des activités économiques. Elle permet également d'apprécier l'accompagnement du développement économique des territoires et la réduction des inégalités.

L'Indice Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT) présente un score de 56 % qui traduit un niveau acceptable d'interactions et de structuration.

Le graphique ci-dessous présente les indicateurs des sous-dimensions des Réseaux et territoires.

Figure 11 : Dimensions Réseaux et Territoires et indices

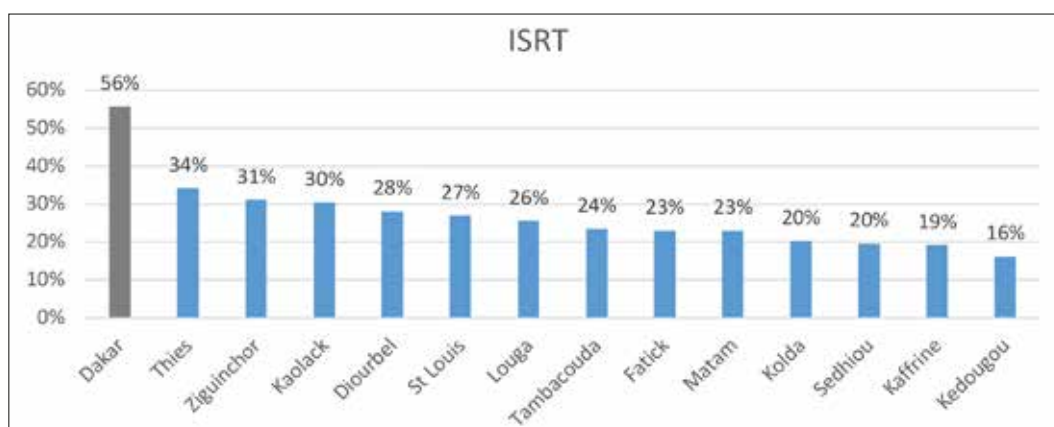


Source : CREG-2020

Le niveau satisfaisant de l'IRST est jugé normal dans la mesure où Dakar est capitale avec beaucoup de commodités en termes d'infrastructures, d'accès aux services sociaux de base, à l'énergie entre autres.

Le Sénégal, par sa stabilité, sa paix sociale et la qualité de son système d'enseignement supérieur, est prisé par les étrangers : un bon nombre d'étudiants étrangers choisissent Dakar pour poursuivre leurs études. De plus, la Capitale est également le réceptacle d'un exode important des jeunes ruraux et de certains pays de la sous-région, dont certains sont en transit sur la voie de l'émigration

Figure 12 : Indice Synthétique des Réseaux et Territoires (IRST) par région



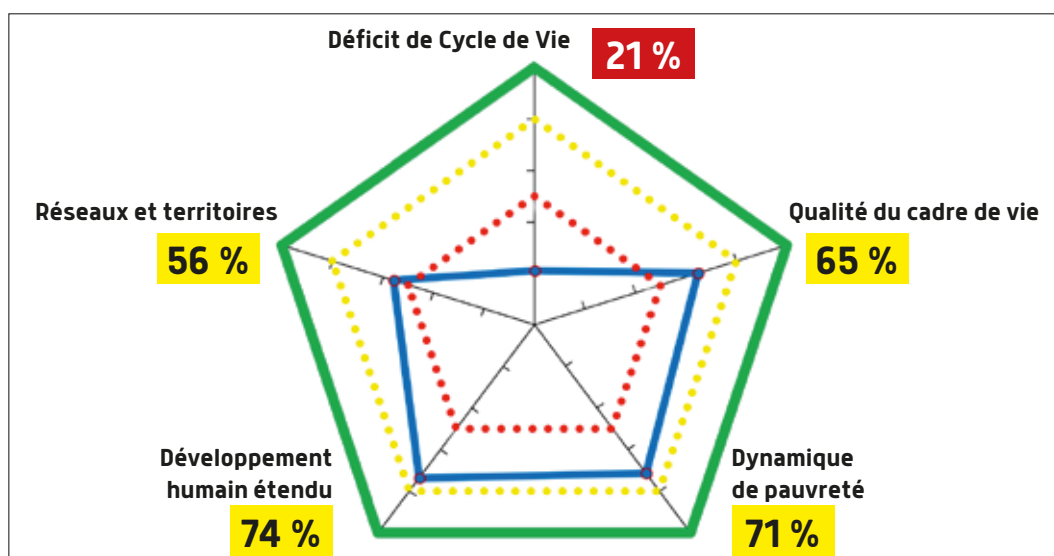
Source : CREG-2020

3.6 Synthèse et exploitation du Dividende démographique

L'indicateur synthétique de suivi du Dividende démographique (DDMI ou I2S2D) permet d'obtenir une mesure globale d'appréciation du niveau d'exploitation du dividende démographique. Estimé à 52,5 % pour la région, l'I2S2D est assez satisfaisant et montre que la région est entrée dans la phase de capture du dividende démographique.

Le graphique ci-dessous regroupe les niveaux de réalisation pour chaque dimension permettant d'apprécier la contribution de chacune d'elles à la valeur de l'I2S2D.

Figure 13 : Dimensions de l'indice synthétique de suivi du Dividende démographique



Source : CREG-2020

Notons le niveau assez satisfaisant de l'indicateur à travers les 4 dimensions : IQCV (65 %), ISSP (71 %), IDHE (74%) et ISRT (56 %). Le Déficit de cycle de vie (21 %) quant à lui mérite d'être amélioré.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La région de Dakar, avec un DDMI de 52,5 %, est entrée dans la phase de capture du Dividende démographique. L'analyse décèle des scores assez satisfaisants dans les dimensions IQCV, ISSP, IDHE et ISRT. Cependant, le faible niveau du Déficit de cycle de vie constitue une réelle préoccupation ; d'où la nécessité d'œuvrer à améliorer cet indicateur.

Au vu de ces résultats et dans l'optique d'une meilleure capture du Dividende démographique au niveau de la région de Dakar, il est impératif de :

- Développer davantage la formation professionnelle au niveau des Universités ;
- Renforcer la formation technique et professionnelle ;
- Procéder à la certification de l'expertise des artisans et des ouvriers ;
- Accompagner davantage le secteur privé (préférence nationale) ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat au niveau des écoles de formation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Etude sur le DDMI, CREG, 2020 ;*
- *Situation économique et sociale de la région de Dakar 2011, SRSD/ANSD, juillet 2015 ;*
- *Situation économique et sociale de la région de Dakar 2012, SRSD/ANSD, Août 2015 ;*
- *Situation économique et sociale de la région de Dakar 2013, SRSD/ANSD, Avril 2015 ;*
- *Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II), ANSD 2013 ;*
- *Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal 2015 (ENES 2015), ANSD/BM, novembre 2016 ;*
- *Revue annuelle conjointe de la politique économique et sociale dans la région de Dakar en 2021, Pool économique, mai 2021.*

